

Check-list: Créer une Sàrl en Suisse – étape par étape

La création d'une Sàrl peut tout à fait être planifiée, à condition de connaître les différentes étapes et si vous procédez de manière structurée. Cette check-list vous guide tout au long du processus de création et vous aide à ne rien oublier. Traitez les points étape par étape. Vous créez ainsi sur une base saine et évitez des retards inutiles.

Préparation

Avant d'engager des démarches formelles, vous devriez élaborer clairement votre idée commerciale. Une bonne préparation vous aide à prendre des décisions fondées et à organiser efficacement la suite du processus.

- Idée commerciale clairement définie
- Description du groupe cible et de l'offre
- (Facultatif) Plan commercial établi
- Raison sociale vérifiée (disponibilité au registre du commerce)
- Décision prise pour la forme juridique Sàrl et sociétaires définis

Préparer le capital social

Le capital social est une condition préalable essentielle à la création. Clarifiez suffisamment tôt comment vous constituez le capital et comment il est réparti au sein de la Sàrl.

- Capital social fixé (min. 20 000.– francs)
- Financement clarifié (fonds propres/apport en nature)
- Répartition des parts sociales définie

Ouvrir un compte de consignation du capital

Pour la création, le capital social doit être versé sur un compte de consignation du capital. Cette étape est nécessaire pour obtenir l'attestation de capital pour la ou le notaire.

- [Compte de consignation du capital ouvert](#)
- Capital social versé
- Attestation de capital reçue (pour la ou le notaire)

Préparer les statuts et les documents

Les statuts constituent la base juridique de votre Sàrl. Prenez le temps d'y apporter le plus grand soin et rassemblez tous les documents nécessaires.

- Statuts établis (but, siège, parts, etc.)
- Direction définie
- Droit de signature défini
- Rendez-vous avec la ou le notaire convenu
- Tous les documents nécessaires ont été préparés

Remarque: des documents incomplets peuvent retarder la création de la société. Vérifiez donc à l'avance quels documents sont nécessaires.

Création auprès d'un notaire

La Sàrl est officiellement fondée lors du rendez-vous avec la ou le notaire. La condition préalable est que tous les documents soient disponibles et vérifiés dans leur intégralité.

- Statuts vérifiés et approuvés
- Acte de fondation signé
- Certificat clôturé

Inscription au registre du commerce

Votre Sàrl ne prend juridiquement naissance qu'au moment de l'inscription au registre du commerce. Cette étape marque le lancement officiel de votre activité commerciale.

- Inscription au registre du commerce déposée
- Inscription effectuée
- Publication FOSC effectuée
- Numéro IDE reçu

Après la création

Après la création, des tâches organisationnelles et administratives sont effectuées. Celles-ci sont importantes pour que votre entreprise soit correctement structurée sur le plan juridique et opérationnel.

- Compte commercial ouvert¹
- Inscription à l'AVS effectuée
- Assujettissement à la TVA vérifié (à partir d'un chiffre d'affaires de 100 000.– francs)
- Questions liées aux assurances clarifiées
- Comptabilité organisée

¹ Chez PostFinance, le compte de consignation du capital est automatiquement transformé en compte commercial après la création officielle.

Facultatif (recommandé)

En fonction de la situation, il peut être judicieux de demander un soutien supplémentaire ou de préparer d'autres étapes.

- [Institut pour les jeunes entreprises \(IFJ\)](#) contacté
- Fiduciaire ou conseil impliqué
- Contrats avec les partenaires commerciaux préparés
- Marketing ou présence sur le marché planifiés

Une préparation structurée est la clé d'une création sans accroc de votre Sàrl.
PostFinance vous accompagne avec des prestations adaptées à la création d'entreprise.

Remarque: cette check-list sert d'orientation et ne remplace pas un conseil juridique individuel.